

POLE TERRITORIAL D'EDUCATION ARTISTIQUE TRAME DE REUNION

Un cadre général

Fixer le <u>cadre</u>, le thème (de quoi ?)
Fixer l'<u>objectif</u> (le but)
Fixer le <u>plan</u> (organisation, temps, règles, «casting »)

Se poser les bonnes questions en amont de toute réunion

Pour quoi faire ?

Avec qui?

Quand?

Comment?

Où?

Différents types de réunions

- 1) Comité de pilotage décisionnel. Il définit et évalue la politique du pôle.
 - > 3 COPIL (état des lieux régulation bilan & perspectives)
- Groupes techniques en fonction des besoins identifiés par le comité de pilotage à composition variable
- 3) Réunion d'information à destination des différents acteurs du pôle

Certains outils d'analyse élaborés lors d'une réunion technique peuvent permettre de préparer le comité de pilotage :

- des questionnaires
- des outils liés à la pédagogie de projet (Arbre à problème, les cinq pourquoi,....)
- un carnet de bord

Toute réunion doit faire l'objet

- de la définition d'un ordre du jour précis
- d'un compte rendu faisant trace et valorisant le travail des participants

La conduite de réunion

Mobiliser et motiver : s'appuyer sur les compétences de chacun, responsabiliser les acteurs, « mettre en mouvement et donner envie de contribuer »

 Faire que chacun se sente impliqué et y trouve un intérêt en fonction de sa position (chef d'établissement enseignant, partenaire)

Pour cela je dois :

- Connaître l'objectif de la réunion
- Connaître mon rôle et ma contribution
- Connaître le bénéfice ou l'intérêt pour moi de ma participation
- o Appliquer aux échanges une démarche de projet constructive et pragmatique qui prenne en compte les spécificités de chacun pour dépassionner les échanges et fédérer les participants

Le carnet de bord :

3 objectifs:

- Mettre en œuvre un outil de pilotage
- Assurer le suivi des actions menées dans le pôle : outil de régulation
- Garder la trace du fonctionnement (leviers, freins, progrès) et des actions menées : outil ressource

Outil réflexif
Outil de communication
Mémoire des actions

GUIDE DE COMMUNICATION AU SEIN D'UN PTEA

Communiquer pour quoi faire ?

- présenter les objectifs et les orientations du PTEA
- renforcer la cohérence des projets (volet pédagogique et financier)
- présenter les projets et les ressources
- valoriser les projets

En direction de qui ?

- institutionnels (services de l'Etat, collectivités)
- enseignants
- familles
- partenaires

Quand?

- lors des comités de pilotage
- lors des réunions de rentrée (lycées, collèges, directeurs d'écoles)
- lors des formations éventuelles des enseignants (animations pédagogiques, FIL)
- lors des restitutions

Comment?

- en présentiel
- par mailing
- par affichage
- par bulletin dédié ou site d'établissement et de circonscription
- par les comptes rendus des réunions
- via des personnes ressources : proviseurs de lycées, principaux de collèges, IEN, CPC, CPD, « référents » culture (écoles, collèges, lycées)